

## OBLIGATIONS DE CAISSE D'ENCOURAGEMENT BAS

---

### Durée

6 à 10 ans	0 %
------------	-----

---

### Secteurs d'encouragement BAS

Energies renouvelables  
Agriculture durable  
Mobilité durable  
Santé et bien-être  
Habitat ou espace de travail durable  
Formation et culture  
Modèles d'affaires durables  
Inclusion sociale  
Coopération solidaire

---

## OBLIGATIONS DE CAISSE

---

### Durée

6 à 7 ans	0,125 %
-----------	---------

---

8 à 9 ans	0,250 %
-----------	---------

---

10 ans	0,5 %
--------	-------

---

### Garantie des dépôts

La BAS, comme toute banque et tout négociant en valeurs mobilières suisse, est contrainte d'adhérer à la convention sur la garantie des dépôts. De ce fait, elle est membre d'esisuisse. Les dépôts de la clientèle auprès de la BAS sont garantis jusqu'à concurrence de CHF 100'000 par cliente ou client. Les obligations de caisse de la BAS déposées auprès de la banque au nom de la déposante ou du déposant sont également considérées comme dépôts protégés. [www.esisuisse.ch](http://www.esisuisse.ch)



Réellement différente.

## CONDITIONS ET FRAIS

En vigueur dès le 01.06.2018

## POUR LE QUOTIDIEN

	Compte 7sur7	Compte 7sur7 Plus	Compte formation
Description/Remarques	Trafic des paiements privé	Trafic des paiements privé Conditions: détenir au moins 10 actions BAS	Pour les personnes en formation de 16 à 30 ans
	Un seul compte possible par type de compte pour la/le même client-e. Les dépassements de compte <sup>1</sup> ne sont pas autorisés.		
Retraits/Préavis pour montants supérieurs <sup>2</sup>	CHF 75'000.– par mois/1 mois	CHF 75'000.– par mois/1 mois	CHF 20'000.– par mois/1 mois
Taux d'intérêt	jusqu'à CHF 50'000.– – 0,125 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>	jusqu'à CHF 50'000.– 0,025 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>	jusqu'à CHF 100'000.– 0 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>
Frais de gestion de compte	CHF 36.– par an	aucuns	aucuns
Frais d'écritures	aucuns	aucuns	aucuns
Extraits de compte standard <sup>4</sup>	relevé mensuel détaillé par courrier B	relevé mensuel détaillé par courrier B	relevé mensuel détaillé par courrier B
Boucllement de compte	sans frais	sans frais	sans frais
Frais de clôture	CHF 10.–	aucuns	aucuns
Frais de port	selon tarif postal	aucuns	selon tarif postal
En option: carte Maestro	CHF 30.– par an	sans frais	sans frais

<sup>1</sup> Un intérêt débiteur de 10 % est appliqué. Le décompte figure sur le boucllement de compte.

Frais de rappel en cas de dépassement CHF 20.– par rappel.

<sup>2</sup> En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de préavis, une retenue de 0,5 % est automatiquement perçue sur le montant excédant la limite.

<sup>3</sup> Soit le taux d'intérêt négatif fixé par la BNS pour les avoirs des banques déposés sur le compte de virement.

### Carte Maestro

Carte de remplacement	CHF 30.–
Remplacement code NIP	CHF 10.–
Utilisation en Suisse	Régler ses achats sans argent liquide: sans frais Retirer de l'argent jusqu'à 10 retraits par mois: sans frais. Dès le 11 <sup>e</sup> retrait: CHF 3.– par retrait
Utilisation à l'étranger	Régler ses achats sans argent liquide: CHF 1.50 par paiement Retirer de l'argent: CHF 5.– par prélèvement
Blocage de la carte	CHF 50.–

### e-banking BAS

Utilisation	gratuite
Moyens d'accès	Code SMS ou application Cronto Sign Swiss: sans frais. Appareil Cronto Sign: CHF 60.–

### Avoirs sans nouvelles

Frais pour recherche internes	CHF 50.– par quart d'heure
Frais pour recherche externe	frais de tiers
Frais administratifs annuels	CHF 100.–

### Tarifs spéciaux

Bulletins de versement	jusqu'à 500 unités par année: sans frais au-delà de 500 unités: nous facturons CHF 3.40 par 100 unités de bulletins de versement, plus CHF 4.– de frais de port par envoi
------------------------	--

Clientèle domiciliée à l'étranger	Frais de traitement: CHF 20.– par mois
-----------------------------------	--

<sup>4</sup> Extraits supplémentaires CHF 5.–, frais de port non compris. Le relevé de compte standard mentionne toutes les transactions relatives à la période indiquée. Les avis de crédits ou de débits sont envoyés lorsque cela est nécessaire (p. ex. débits-LSV, opérations sur titres ou hypothécaires). Les frais de port sont facturés pour tous les extraits sur papier. Préservez l'environnement et votre portemonnaie en sélectionnant «e-document» dans l'e-banking BAS.

	<b>ÉPARGNER</b>				<b>PRÉVOIR</b>		<b>ENTREPRISES ET INSTITUTIONS</b>	
	<b>Compte d'épargne</b>	<b>Compte de placement</b>	<b>Compte d'encouragement Oikocredit</b>	<b>Compte garantie de loyer</b>	<b>BAS 3</b>	<b>BAS 2</b>	<b>Compte de dépôt<sup>1</sup></b>	<b>Compte courant</b>
Description/Remarques		Uniquement pour clientèle de placement	Pour les personnes majeures dont le domicile est en Suisse	Pour les personnes qui ont déjà un autre compte auprès de la BAS	Compte de prévoyance	Compte de libre passage Pour les personnes qui ont déjà un autre compte auprès de la BAS	Pour associations et institutions à but non lucratif	Trafic des paiements commercial pour entreprises et dans certains cas associations et personnes privées
	Ordres de paiement uniquement en faveur du propre compte bancaire ou postal. Frais de CHF 2.– par ordre écrit.							
	Un seul compte possible par type de compte pour la/le même client-e.							
Retraits/Préavis pour montants supérieurs <sup>2</sup>	CHF 20'000.– par mois/3 mois	CHF 20'000.– par mois/6 mois	CHF 10'000.– par mois/6 mois	selon conditions particulières	selon conditions particulières	selon conditions particulières	CHF 75'000.– par mois/1 mois	totalité de l'avoir/ à tout moment
Taux d'intérêt	jusqu'à CHF 75'000.– 0 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>	jusqu'à CHF 75'000.– 0 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>	jusqu'à CHF 100'000.– 0 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>	0 %	0,025 %	0 %	jusqu'à CHF 500'000.– 0 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>	jusqu'à CHF 1 mio: 0 % au-delà: – 0,75 % <sup>3</sup>
Frais de gestion de compte	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	CHF 36.– par an	aucuns
Frais d'écritures	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	CHF 0.10
Extraits de compte standard <sup>4</sup>	relevé annuel détaillé par courrier B	relevé annuel détaillé par courrier B	relevé annuel détaillé par courrier B	relevé annuel détaillé par courrier B	relevé annuel détaillé par courrier B	relevé annuel détaillé par courrier B	relevé mensuel détaillé par courrier B	relevé journalier détaillé par courrier A
Boucllement de compte	sans frais	sans frais	sans frais	sans frais	sans frais	sans frais	sans frais	CHF 15.– trimestriel
Frais de clôture	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	aucuns	CHF 10.–	CHF 10.–
Frais de port	selon tarif postal	selon tarif postal	selon tarif postal	aucuns	aucuns	aucuns	selon tarif postal	selon tarif postal
En option: carte Maestro	–	–	–	–	–	–	sur demande, CHF 30.– par an	CHF 30.– par an

<sup>1</sup> Les dépassements de compte ne sont pas autorisés. Un intérêt débiteur de 10 % est appliqué. Le décompte figure sur le boucllement de compte. Frais de rappel en cas de dépassement CHF 20.– par rappel.

<sup>2</sup> En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de préavis, une retenue de 0,5 % est automatiquement perçue sur le montant excédant la limite.

<sup>3</sup> Soit le taux d'intérêt négatif fixé par la BNS pour les avoirs des banques déposés sur le compte de virement.

<sup>4</sup> Extraits supplémentaires CHF 5.–, frais de port non compris. Le relevé de compte standard mentionne toutes les transactions relatives à la période indiquée. Les avis de crédits ou de débits sont envoyés lorsque cela est nécessaire (p. ex. débits-LSV, opérations sur titres ou hypothécaires). Les frais de port sont facturés pour tous les extraits sur papier. Préservez l'environnement et votre portemonnaie en sélectionnant «e-document» dans l'e-banking BAS.

## TRAFIC DES PAIEMENTS

	En Suisse en CHF	En Suisse en EUR	En Europe en EUR (transfert SEPA)	Monde entier en monnaie courante (non SEPA, non SWIFT)
<b>Frais et taxes de banques tierces*</b>	–	option de frais à choix	frais partagés (SHA)	option de frais à choix
<b>Ordre de paiement via e-banking, par ordre</b>	sans frais	CHF 6.– frais tiers en sus	CHF 6.–	CHF 10.– frais tiers en sus
Tous les frais de tiers à votre charge (option de frais OUR)	–	CHF 25.–	pas disponible	CHF 25.–
<b>Par écrit, par ordre</b> Seule l'option de frais OUR est possible: Tous les frais de tiers à votre charge	CHF 2.–	CHF 39.–	pas disponible	en EUR: CHF 39.– en autres monnaies: CHF 20.– frais tiers en sus
<b>Ordre permanent par ordre/exécution</b>	sans frais	CHF 3.– frais tiers en sus	CHF 3.–	CHF 3.– frais tiers en sus
Tous les frais de tiers à votre charge (option de frais OUR)	–	CHF 22.–	pas disponible	CHF 22.–
<b>Conditions particulières</b>	–	–	– Format IBAN exigé – Adresse BIC/SWIFT obligatoire – Adresse complète destinataire nécessaires	IBAN ou numéro de compte indispensables
<b>Recouvrement direct LSV</b>	gratuit, frais de port en sus	–	–	–

Ordre de paiement donneur-euse d'ordre et destinataire, les deux avec compte BAS: gratuit  
 Ordre de paiement supplément si coordonnées incorrectes ou incomplètes: CHF 20.– par ordre  
 Frais postaux et de banques tierces: selon leur tarif

- \* **Traitement des frais et taxes de banques tierces:** Lors de paiements en monnaie étrangère ou transfrontaliers, des banques étrangères sont impliquées. Ces dernières prélèvent des frais qui peuvent être appliqués de différentes manières. Trois types d'options de frais existent:
- 1. Partage des frais avec la/le bénéficiaire (SHA):** Vous payez les frais de la BAS et la/le bénéficiaire ceux de la banque étrangère. Seule l'option SHA est possible pour les paiements SEPA.
  - 2. Frais à votre charge (OUR):** Choisissez cette option si la personne ou la société bénéficiaire doit recevoir l'entier du montant. Cette option couvre tous les frais subséquents de tiers.
  - 3. Frais à la charge de la/du bénéficiaire (BEN):** Les frais de la BAS sont à la charge de la personne bénéficiaire.

**Remarque importante:** Lors de paiements domestiques ou transfrontaliers, les banques de la zone européenne sont tenues de transmettre le numéro de compte, le nom et l'adresse complète de la/du titulaire de compte. Veuillez noter que des indications incomplètes sont susceptibles de provoquer un renvoi de l'ordre de paiement et/ou des frais de traitement supplémentaires. Lorsque toutes les indications sont en ordre et en conformité SEPA, le paiement est automatiquement exécuté en paiement SEPA, car cette variante est la moins onéreuse.